

L'an deux mille vingt-et-un, le douze février à 19 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué,  
s'est réuni à la mairie en séance ordinaire,  
sous la présidence de Magalli BLAES, Maire.  
Présents:  
BLAES Magalli, SASTRE GARAU Danielle, CHASSIN Yves  
CHALEIL Laurent, LARONDE Françoise, CHESSERET Didier,  
Absent excusé : RIBOTTET Maryse

NOMBRE DE CONSEILLERS : 7  
PRESENTS : 6  
VOTANTS : 6

- 1) **Secrétaire de séance** : Didier CHESSERET
- 2) Adoption du dernier compte-rendu : voté à l'unanimité

**3) DELIBERATION POUR UNE DEMANDE D'AIDE  
FINANCIERE DETR ET SUBVENTION DE LA REGION POUR  
L'AMENAGEMENT DU VILLAGE**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de faire un dossier de demande d'aide financière pour les projets d'aménagement du village dans le cadre du programme général de la DETR et auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes

Ces projets concernent des aménagements d'espaces publics:

- 4 jardinières à installer en face du point tri (devis Célonia : 1127 € HT)
- Des arbustes à planter sur le talus qui est à proximité du plan d'eau vers la RD 285 (devis Sioule Végétale : 1504.95 € HT)
- 1 poubelle en pin (devis Adéquat : 225.02 HT)
- Le busage pour évacuer les eaux de pluie sur le terrain nouvellement acheté cadastré ZE 75 (devis Val Limagne : 916.50 € HT et Luc Faure Entreprise : 1627.50 € HT)

**Le montant total de ces devis s'élèvent à : 5 400.97 € HT soit 6 370.04 € TTC**

Plans de financement des travaux :

AIDE DETR 2020	1 890.34 €	35 %
SUBVENTION REGION	2 430.43 €	45 %
AUTOFINANCEMENT COMMUNE	1 080.20 €	20 %

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les devis proposés ci-dessus et souhaite faire les demandes d'aides financières. Vote POUR à l'unanimité.

Ces dépenses et ces subventions seront inscrites au budget 2021 en section d'investissement.

Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents s'y afférents.

**3) DELIBERATION POUR LE VOTE DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 2020**

Pour le vote du Compte Administratif, le Maire s'est retiré et le Conseil Municipal a voté ainsi les comptes 2020 :

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses	prévu	52 550.06 €
	réalisé	43 679.51 €
	reste à réaliser	1 300.00 €

Recettes	prévu	52 550.06 €
	réalisé	45 519.03 €
	reste à réaliser	1 662.00 €

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses	prévu	87 582.20 €
----------	-------	-------------

	réalisé	53 716.49€
	reste à réaliser	0 €

Recettes	prévu	87 582.20 €
	réalisé	84 279.52 €
	reste à réaliser	0 €

**Résultat de Clôture de l'exercice :**

Investissement : 1 839.52 €

Fonctionnement : 30 563.03 €

Résultat Global : 32 402.55 €

Vote pour à l'unanimité.

**4) DELIBERATION POUR LE VOTE DU COMPTE DE GESTION  
2020 DU TRESOR PUBLIC**

Après vérification des comptes du trésorier avec nos comptes, ils coïncident en tout point, le Conseil Municipal vote donc à l'unanimité pour ce compte de gestion 2020.

**5) DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

Excédent de fonctionnement : 6 678.83 €

Excédent reporté : 23 884.20 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 30 563.03 €

Excédent d'investissement : 1 839.52 €

Excédent des restes à réaliser : 362.00 €

Excédent de financement : 2 201.52 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT 30 563.03 €

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) 0

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) 30 563.03 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT 1 839.52 €

Vote pour à l'unanimité.

**5) INFORMATIONS- QUESTIONS DIVERSES :**

Yves Chassin demande l'entretien du chemin de l'Ormet (Broyage des haies)

La séance est levée à 20 h 23

Magalli BLAES	Danielle SASTRE- GARAU	Yves CHASSIN
Laurent CHALEIL	Françoise LARONDE	
Didier CHESSERET		

